

L'Almanach du "Conteur vaudois"

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199843>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pour la cousine. S'il était venu le jour de l'enferment, ça aurait été tout seul. D'abord, on est nombreux; on n'a pas le temps de dire grand-chose. On serre les mains de la veuve en secouant la tête, et puis, il y a quelques phrases que tout le monde sait, et qui vont toujours bien: « Ma pauvre cousine, il me fait terriblement mal de vous; bon courage!... C'est bien le cas de dire: on ne sait ni qui vit, ni qui meurt... Ce pauvre Féli! le voilà dans son repos. Il a tant souffert!... » Mais cette fois, il fallait faire tout un petit discours, et le pauvre Jules suait sang et eau pour le préparer.

Devant la maison mortuaire, il s'arrêta une minute, secoua la poussière de son pantalon, défripa son habit, puis enfila résolument le corridor, comme cela se doit dans une maison de deuil.

Au bout du corridor, avant d'ouvrir la porte de la cuisine, il se recueillit un instant, répétant dans sa mémoire ce qu'il allait dire.

La Julie était là: il l'entendait toussoter.

Bravement, il ouvrit la porte:

— Bonjour, cousine Julie,... commença-t-il, d'un ton de circonstance, mais il s'arrêta stupéfait. Assise sur la pierre du foyer, devant un feu clair de sapin, la Julie, paisiblement, faisait les bricelets. « ... Pour quant à ça, reprit-il, en changeant de ton, il me fait plaisir de voir que vous ne vous en donnez pas trop. Moi qui m'attendais à vous trouver dans les pleurs! »

Alors la Julie, vixée, sans quitter sa place, et tout en faisant tourner son fer à bricelets: « Oh! bien pardine, c'est votre faute aussi. Pourquoi venez-vous seule nent aujourd'hui? C'est hier qu'il vous aurait fallu me voir!! »

PIERRE D'ANTAN.

Liberté, c'est ton jour; ce sol est ton empire,...

Le nouvel-an est passé; on dit qu'il fut gai. Pas partout, cependant. Entre les 388 communes vaudoises il en est une où le nouvel-an a dû paraître bien triste, si du moins l'on en croit la vénérable *Feuille des Avis officiels*.

Voici, en effet, ce qu'on lisait dans le numéro du 30 décembre de la dite *Feuille*:

La Municipalité de... interdit toute mendicité, chants, etc., dans la commune pendant les fêtes de l'An.

La police locale est chargée de la surveillance et de l'observation de cette décision et sévira rigoureusement contre les fautifs.

..., le 27 décembre 1902

Greffé municipal.

Est-ce permittable? Défendu de chanter sur tout le territoire d'une commune pendant les fêtes de l'An! Pour un pays où le mot « Liberté » est partout, jusque sur les portes des prisons et le képi des gendarmes, c'est un peu fort!...

Onco l'an dou.

Mé assebin, vu vo deré ouïé dè l'an dou; n'y a pas rein que voutron monsu V. F. que pouaissè ein dévezà.

L'est veré qu'on ne pào pas ein deré grand tsouze! Cein est zu coumeint va lo mondo, tantou bin, tantou mau. Pé bounheu que n'ein pas zu pé chaotre on ovaile. Coumeint ellia dè la Martinique io ion dè cliào vorcans s'est boutà à cratchi dàu fu, dâi pierrès et dâi melions tot bourleints su lè maisons et su lè dzeins, frecasseint tot et estermineint tot. Lo bon Dieu aidhai à cliào pourrès dzeins!

La guierra dàu Transvat a pu enfin botsi; cliào pourro Boères s'eint sont paridiè teri à l'honneu quand bin l'ont perdu et Chambrelin, avoué sè lenetès que n'on qu'on verro, porrà vaire du z'ora la nota à payi.

Guelioumo tracé adé decé delé po sè féré vaire et fà pertot dâi tistes à la patrie po amusa sè titès carraies.

Lo rai dâi Couastro est zu l'ai féré 'na vesita et coumeint passavè per tsi no, noutrès conseillers fédéraux sont zu l'ai offri cauquies bottliès dè boutsè pé Lucerne et paret que l'a trovà cé vin rudo bon. Vitto Manivet est zu assebin serrà la patta à se n'ami Nicolas et paret que l'ont fé on tiré bas d'einfai à propou de 'na demi-batz que la fenna ao Vitto a onco zu stu l'àoton.

On oût pequa dévezà dàu pourro vilho François-Dzozet. Compto que sè tint vai lo fornèt ein-vortolhi dein 'na bouna roclaire ein sondzeint coumeint faut féré po accordà sè conseillers que sè traitont adé dè pandoures et dè bracailons quand sont pé lo Grand Conset. Faut bin deré que l'a à féré avoué dâi tot crouïo lulus quand sont ein bizebille.

Lo petit rai Foncet dâi z'Espagnes a prai l'an passà lo temon dè la barqua et sa mère, la Cristine, qu'ètai tutrice, sein compte reindre, lo laissè féré tot solet du z'ora; lo pourro coo arà prào à féré à boutà d'accœo cliào cléricaux, cliào carlistes et tot lo resto, que sont adé à sè teri lo lèvet po poi arrevà ao gouvernèment.

Ein France, n'ont pas fé grand pussa l'an passà; y'a bin zu l'affère dè cliào z'Humbert, 'na beinda dè larro que fasioint lè grands seigneu et que robàvont ài z'ons et ài z'autro dâi pecheintès pougnès d'ardzeint; mâ paret que lè z'ont ti pu raccrotsi stâo dzo passà pé Madrid et sont su d'avâi dàu cliou po 'na bouna vouarba. Et l'est bin l'ao dan!

Po cein qu'ein est dè la Suisse et dàu canton dè Vaud, vo deri cein deçando que vint.

Les XXII cantons.

Argovie et Fribourg, Bâle, Soleure et Berne, Genève, Uri, Glaris, les Grisons et Lucerne, Zug, Schaffhouse, Zurich, St-Gall, Vaud, Neuchâtel, Thurgovie, Unterwald, le Valais, Appenzell, Le Tessin et Schwytz, tous fiers du nom de Tell!

Un sermon de circonstance.

Le pasteur du Pénitencier avait prié un de ses collègues de vouloir bien le remplacer un dimanche.

Ce dernier rencontra un ami dans la rue et, au hasard de la conversation, lui fit part de son embarras au sujet du texte sur lequel il lui faudrait prêcher aux détenus.

— Comment, lui fait l'ami, le choix d'un texte te donne du souci? Pourtant, rien n'est plus facile. Tiens, veux-tu faire le plus grand bonheur de ces misérables? Arrête-toi sur ce simple passage de l'Evangile: *Heurtez et l'on vous ouvrira!*

Mauvais présage.

L'année dans laquelle nous venons d'entrer présente une particularité des plus rares.

On y compte trois vendredis 13, et deux de ces jours si redoutés des superstitieux reviennent deux mois de suite, en février et mars! Le troisième vendredi 13 de 1903 sera en novembre.

Heureusement, ces malencontreux vendredis ne se trouvent pas dans les mois qui seront consacrés à nos grandes fêtes du centenaire.

On bouébo qu'en fâ dâi ballâ.

La rédaction du « Conteur vaudois », afin de couper court à diverses suppositions, s'empresse de déclarer que M. Octave Chambaz n'est pas l'auteur du morceau patois publié dans l'*Almanach du Conteur* et intitulé *Lo bouébo ao Conseiller*. Ce morceau, d'ailleurs — est-il besoin de le dire — n'a d'autre visée que l'amusement du lecteur et ne saurait porter ombrage à qui que ce soit.

Et puis voilà!

Plusieurs individus avaient eu des difficultés avec un monsieur qui leur avait causé du chagrin; il se concertaient pour savoir quelles mesures ils devaient prendre à son égard.

— Savez-vous? dit l'un, il faut lui écrire une lettre anonyme; on la signera tous et on la fera encore sur papier timbré.

Récette.

(Trouvée dans un ancien manuscrit.)

Por tia lè pudzè premi 'na livra dè taba maraco, sa toncé dè triacclio, on gran dè vert-dégris. Voigni lo to per la tzambra, lè pudzè que son asse curieuse què lè facé vont vouaiti cein que let, le niflion lo taba et ein éternuein le se casson la tita su lo pava.

Oh! le calembour!

A l'examen de géographie.

Un expert interrogeant un élève:

— Pourriez-vous me citer un cap?

L'élève ahuri reste coi.

— Retirez-vous, dit l'expert, car vous n'avez pas de cap à citer.

Boutade.

Une dame très avare cherchait un moyen d'empêcher que ses domestiques ne touchassent à un tonneau d'excellente bière qu'elle venait d'acheter.

— Le moyen est bien simple, lui dit un voisin, mettez à côté un tonneau d'Yvorne.

L'*Almanach du « Conteur vaudois »* pour 1903, contient:

1. Tsanson dè boun-an, par Louis Favrat. — 2. Le Centenaire du canton de Vaud, par V. F. — 3. A propos du climat du canton de Vaud, par Henri Dufour. — 4. Le dimanche matin, par Louis Monnet. — 5. Sur Monthenon, dessins de E. Fivaz. — 6. Dans les Alpes vaudoises (voix de nos chalets), par Alf. Ceresole. — 7. Le bouébo ao Conseiller (vers), par **. — 8. Croquis d'hôpital, par Victor Favrat. — 9. Onna demanda in mariadzo, par Octave Chambaz. — 10. Les vieux toits, conte, avec illustration de V. Rossat, par Paul Perret. — 11. La conversion de Jean-Louis, avec illustration de V. Rossat, par Ch.-Gab. Margot. — 12. Lè pâl de barba, par C.-C. Dénéréaz. — 13. Le festival de 1903 (fragments), par Jacques-Daleroze. — 14. La vieille Jeannette (portrait), par Henri Thuillard. — 15. Les ambitions de Fanchette, comédie (fragments), par Pierre d'Antan. — 16. Ohé! nos petits jeunes!, par Berthe Nicollier. — 17. On verra voir (chanson) avec musique de Ch. M., par E.-C. Thou. — 18. Au bureau du Conteur, par J. Monnet. — 19. L'épée de Damoclès (vers), par Louis Croisier. — 20. Les gèneurs, par E. D. — 21. Gavotte (musique) par Aug. Giroud. — 22. Comme disaient nos bons aïeux, vieux dictons: français et patois, recueillis par **. — 23. La lessive (chanson), par E.-C. Thou. — 24. Une poignée d'écus, par J. Zink. — 25. Nouveau Tantale, variété. — 26. Nos artistes, dessin de E. Fivaz.

En vente au bureau du journal et dans les librairies. — Prix 50 centimes.

Le théâtre de Victor Hugo. — M. Scheler, qui revient d'une brillante tournée dans les pays du nord, est à peine descendu de wagon, que déjà il pense à ses fidèles auditeurs lausannois. C'est du théâtre de Victor Hugo qu'il va les entretenir. *Cinq causeries récitées* sont annoncées, dont la première aura lieu mardi 13 courant, à 5 heures, au Casino-Théâtre. — Billets à la librairie Tarin et à l'entrée.

THÉÂTRE. — Demain, dimanche, à 8 heures, **La Tour de Londres**, drame historique en 5 actes, et **La marraïne de Charley**, comédie-bouffe en 3 actes. Salle comble.

KURSAAL. — Demain, dimanche, à 3 heures, **Matinée**, et le soir, à 8 heures, **Débuts**: Les Brothers-Wards, cascadeurs excentriques. **Zizi-Papillon**, danseuse acrobatique du Casino de Paris, et toutes les autres attractions.

Pour samedi prochain, dans le Conteur, **Le pion de bas**, par Ch.-Gab. Margot. Un conte de chez nous.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.